

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de conservation ATE**

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Liquide de conservation ATE  
Numéro de la FDS : 888100003549  
Description d'utilisation du produit : Agent de conservation  
Société : **Continental Teves AG & Co. oHG**  
**Guerickestr. 7**  
**60488 Frankfurt a. M.**  
**Germany**  
Téléphone : + 49 69 76 03 1  
Téléfax : + 49 69 76 10 61  
Personne de contact : Central Environment & Safety , Central Laboratory  
Numéro de téléphone d'appel d'urgence : + 49 61 32 84 46 3

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

**Etat de surveillance** : Ce produit, ce matériau ou cette substance est considéré(e) comme un produit contrôlé SIMDUT par les paragraphes 33 - 66, liste IV du RPC.

Mot de signal : ATTENTION  
Forme : liquide  
Odeur : caractéristique  
Odeur - Paramètres de contrôle : donnée non disponible  
Résumé des dangers : Irritant

#### Effets potentiels sur la santé

Peau : Peut provoquer une irritation de la peau.

Organes cibles : Peau

Cancérogénicité:

ACGIH : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de conservation ATE**

- 
- |            |  |
|------------|--|
| NTP        | : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.   |
| IARC       | : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.                      |
| OSHA       | : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA.                                   |
| CA Prop 65 | : Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction. |
- 

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Pour cent en poids
2,4,6-tri-sec-butylphénol	5892-47-7	>= 5 - < 10
2,2'-(octylimino)biséthanol	15520-05-5	>= 1 - < 5

---

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| Conseils généraux     | : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Eloigner du lieu d'exposition, coucher.     |
| Inhalation            | : Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau  | : Laver avec de l'eau et du savon.   |
| Contact avec les yeux | : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.   |
| Ingestion             | : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.                                       |

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de conservation ATE**

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Forme	:	liquide
Point d'éclair	:	> 145 °C (> 293 °F) Méthode: ISO 2719
Température d'inflammation	:	> 300 °C (> 572 °F) Méthode: DIN 51794
Limite d'explosivité, inférieure	:	Note: non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	Note: non applicable
Moyen d'extinction approprié	:	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	:	Jet d'eau à grand débit
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques
Autres informations	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles	:	Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ventiler la zone. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Méthodes de nettoyage	:	Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur,

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de conservation ATE**

vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Manipulation

- Manipulation : Équipement de protection individuel, voir section 8.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Classe d'explosibilité de poussière : non applicable

#### Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis, ainsi que des amines.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Directives au sujet de l'exposition

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

- Mesures d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate.
- Protection des yeux : En cas de risque de giclement - porter des lunettes de protection.

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de conservation ATE**

- 
- Protection des mains : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail.  
Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques.
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Après le travail, nettoyer et soigner la peau avec le plus grand soin.  
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Forme : liquide
- Odeur : caractéristique
- Point d'éclair : > 145 °C (> 293 °F)  
Méthode: ISO 2719
- Température d'inflammation : > 300 °C (> 572 °F)  
Méthode: DIN 51794
- Décomposition thermique : > 345 °C (> 653 °F)
- Limite d'explosivité, inférieure : non applicable
- Limite d'explosivité, supérieure : non applicable
- pH : 8 - 9  
à 20 °C (68 °F)
- Point/intervalle d'ébullition : > 300 °C (> 572 °F)  
à 1,013 mbar
- Pression de vapeur : < 0.1 mbar

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de conservation ATE**

---

	à 20 °C (68 °F)
Densité de vapeur relative	: non applicable
Densité	: 0.99 - 1 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C (68 °F) Méthode: DIN 51757
Masse volumique apparente	: non applicable
Hydrosolubilité	: insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	: non applicable
Viscosité, cinématique	: 600 - 800 mm <sup>2</sup> /s à 20 °C (68 °F)
Contenu en composés organiques volatils (COV)	: 0.4 %

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: donnée non disponible
Matières à éviter	: Acides forts et oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ) Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Monoxyde de carbone
Décomposition thermique	: > 345 °C
Réactions dangereuses	: Note: Pas de décomposition en utilisation conforme.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 rat Dose: > 7,105 mg/kg Les effets dûs à l'ingestion peuvent inclure: Vomissements
Toxicité aiguë par voie cutanée	: donnée non disponible
Toxicité aiguë par	: donnée non disponible

---

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de conservation ATE**

---

inhalation	:	
Irritation de la peau	:	Classification: Irritant pour la peau. Résultat: Irritation légère de la peau Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
Irritation des yeux	:	Résultat: Pas d'irritation des yeux Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles.
Sensibilisation	:	donnée non disponible
Cancérogénicité	:	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Toxicité pour la reproduction	:	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Tératogénicité	:	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

---

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradabilité	:	63 %
Élimination physico-chimique	:	> 70 % facilement éliminé
Bioaccumulation	:	donnée non disponible
Toxicité pour le poisson	:	CL50 Espèce: Danio rerio (poisson zèbre) Dose: > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Halogènes organiques (AOX)	:	pas inclu
Contenu en composés organiques volatils (COV)	:	0.4 %
Information écologique supplémentaire	:	Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

---

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de conservation ATE**

Elimination adéquate : En accord avec les réglementations locales et nationales.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### DOT 49 CFR

Marchandise non dangereuse

#### TDGR

Marchandise non dangereuse

#### ICAO / IATA-DGR

Marchandise non dangereuse

#### IMDG-Code

Marchandise non dangereuse

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### TSCA Statut

: Pas dans l'inventaire TSCA

Diglycerol propoxylated

61710-63-2

#### DSL Statut

: Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

2,2'-(octylimino)biséthanol

15520-05-5

Diglycerol propoxylated

61710-63-2

#### Prop. 65 de la Californie

: Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

#### WHMIS Classification

: D2B Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques  
Produit irritant modéré de la peau

Ce produit a été classifié comme étant conforme aux critères de risque du RPC et le MSDS contient toutes les informations requises par le RPC.

## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

Date d'impression: 04/08/2010

Date de révision : 04/06/2010

Version : 3.1

Nom commercial: **Liquide de conservation ATE**

### SECTION 16. AUTRES DONNÉES

#### Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Prepared by : TechniData BCS GmbH  
Birlenbacher Str. 19  
D-57078 Siegen  
Allemagne  
Téléphone: +49-(0)271-88072-0  
Date de révision : 04/06/2010